

HORS-TEXTE

Bulletin de l'AGBD



Voulez-vous jouer avec nous ?

No 10

Novembre 1982

Genève

VOULEZ-VOUS JOUER AVEC NOUS ?

Alors armez-vous de patience et d'astuce pour jouer au jeu de la F O R M U L E M A G I Q U E concocté par Alain Jacquesson à l'intention de tous les bibliothécaires épris d'informatique, de science, de fiction, de science fiction... de bon vin aussi !

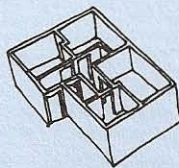
Vous voulez bien jouer avec nous ? Jouer... "jouer le jeu"?... nous lire, bien sûr mais aussi nous écrire, nous communiquer vos réactions, vos idées, vos PASSIONS... mais si, mais si, vous en avez.

L'enquête instruite par Eliane Fabani sur le "Livre condensé", possible OUTIL d'animation et d'incitation à la lecture, vous donne envie de prendre parti pour ou contre, de dire pourquoi, de proposer autre chose ? Alors vite à vos plumes.

Par ailleurs, HORS-TEXTE prépare pour l'année prochaine un numéro spécial sur la formation professionnelle et les débouchés.

A en croire les controverses déclenchées par ce sujet lors des assemblées générales de l'ABS à Montreux et à Schaffhouse, vous avez des choses à dire ! L'informatique, l'avènement de bibliothécaires munis de licences en lettres, le surplus d'étudiants dans toutes les écoles et les formations en emploi, le resserrement des crédits dans les bibliothèques et dans les lieux de formation, sont autant de phénomènes nouveaux qui ne vous laissent pas indifférents.

Genève est un petit canton où tous les types de bibliothèques sont représentés, et où les deux types de formation sont présents : un vrai bouillon de culture ! De plus, à Genève, il y a HORS-TEXTE... prêt à refléter vos inquiétudes et vos aspirations. Profitez de la chance ! Envoyez vos articles ou dites-nous ce que vous aimeriez trouver dans ce numéro spécial.



NOUVELLES DU COMITE

Le Comité en très bonne espérance !

C'est peut-être pour faciliter le planning de nos séances, que Mesdames Daisy McAdam et Danielle Hertzschuch ont eu la touchante délicatesse de mettre au monde leur fils, Kevin et Yann, à trois jours d'intervalle. Félicitations et à bientôt !

Evaluation de fonction

Il y avait longtemps que cette rubrique avait disparu de nos colonnes et voilà qu'à notre séance du mois de juin, nous apprenons qu'une nouvelle commission de réexamen a été créée. Cette information réjouissante nous avait donné l'espoir que les recours des bibliothécaires seraient étudiés avant la fin de l'année. Tout s'est passé beaucoup plus vite, puisque c'est déjà en août que la réponse est arrivée. En fait cette nouvelle commission, composée de trois nouvelles personnes, a traité les dossiers des vingt recourants de manière globale et les a tous écartés. Sans prendre parti pour les uns ou les autres individuellement, le Comité a protesté contre ce principe dans sa lettre du 14 octobre.

Présentation de notre association aux étudiants de l'EBG

Dans un souci d'utiliser des moyens modernes pour sensibiliser la jeune génération à notre cause, deux membres du Comité sont allés affronter les étudiants de l'EBG, munis de quelques beaux transparents pour rétroprojecteur. Nous espérons que, conquis par nos discours et nos sourires, ils viendront renforcer nos rangs dans ces prochaines années...

Voyages

Cet été a été riche en déplacements : les séances de l'Organisation du personnel ont eu lieu l'une à Fribourg, l'autre à St-Gall et l'Assemblée générale de l'ABS à Porrentruy. Deux participantes vous décrivent la journée du samedi en page 8 en espérant que vous aurez envie de venir à Bâle l'année prochaine.

G. von Roten

BIENVENUE ET BON VENT

Le 31 décembre prochain sera l'occasion pour la communauté des bibliothécaires genevois, de souhaiter une heureuse retraite au directeur actuel de la Bibliothèque Publique et Universitaire, Monsieur Paul CHAIX. Il sera remplacé à ce poste important par Monsieur Gustave MOECKLI, dont la nomination paraît un choix politique des autorités locales. Hors-Texte aura sûrement l'occasion de revenir sur les conséquences de cette nouvelle direction pour l'évolution de la BPU. Bornons-nous, aujourd'hui, à présenter l'heureux élu.

Gustave MOECKLI a passé sa jeunesse à Bienne, avant de faire ses études à la Faculté des lettres de notre Université. De 1957 à 1963, il occupe un poste de conservateur à la BPU et enseigne à l'Ecole de bibliothécaires la bibliographie et l'histoire de la littérature française contemporaine. Avec Paul CHAIX et Alain DUFOUR, il publie "Les livres imprimés à Genève de 1550 à 1600", paru chez Droz en 1966. Gustave MOECKLI assure ensuite une mission d'une année au Zaïre pour le compte de l'UIT.

De retour en Suisse, il travaillera au Service de la recherche sociologique, où il s'initie au dépouillement d'enquêtes et à la gestion du fichier scolaire sur ordinateur, avant de devenir programmeur de systèmes au Centre cantonal d'informatique de l'Etat de Genève. De 1970 à 1982, il enseigne l'informatique de gestion à la Faculté des sciences économiques et sociales de notre Université. Il a fait partie de la Commission fédérale pour la documentation scientifique, dite Commission Schneider, prouvant ainsi son intérêt manifeste pour les problèmes modernes de l'information.

Faut-il ajouter à tous ces titres de gloire, le fait qu'il a couru Morat-Fribourg, qu'il se passionne pour le tennis et le jazz ? Oui, puisque l'éclectisme n'est pas banni de l'exercice bien compris de la profession.

AGRANDISSEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE DE CAROUGE :
ENTRE TRADITION ET ACTIVISME



Au moment de commencer cet article, nous venons de terminer de remise en place des "Romans". Quelque 6'500 volumes sur 170 m/l. Notre estimation est un peu juste mais notre soulagement est grand de voir enfin apparaître les livres aux rayons. Après dix semaines d'enfermement au milieu de 600 cartons, il y a de quoi être soulagé. Pour l'équipe de la Bibliothèque, les choses sérieuses commencent. Après les aléas du chantier des architectes, un nouveau chantier se met en place. Les bibliothécaires se font maçons, compagnons, monteurs... Nous sortons les livres des cartons comme autant de briques, nous lions les fils de la CDU pour que jaillisse la lumière. Nous dressons les colonnes du savoir !! Dans leur nouvel espace, les collections prennent une nouvelle dimension. Se vérifie l'importance de leur implantation, de leur répartition, de leur voisinage, de leur succession. Espace articulé du savoir où les chaînons se lient avec autant de force organique qu'idéologique. A Carouge, on a dû jouer serré puisque la partie se déroulait dans un édifice historique datant du 18e siècle.

Décidé en 1980 l'agrandissement de la Bibliothèque a pu néanmoins se réaliser dans de bonnes conditions. Grâce tout d'abord à la contiguïté des quatre nouvelles salles reliées aux anciennes par un passage suffisamment large pour ouvrir sur une belle perspective de la partie Delafontaine à la partie nouvelle Montanrouge. Ces deux noms sont ceux des premiers propriétaires des deux maisons carougeoises abritant la Bibliothèque et construites toutes deux vers 1787 à la suite du plan d'urbanisme de Lorenzo Giardino, architecte du Roi Victor-Amédée III, celui qui contribua à faire de Carouge une cité.

Précédemment logée au Collège Jacques-Dalphin, la Bibliothèque n'emménagea dans la Maison Delafontaine qu'en 1969. Très vite, les travées furent encombrées. Faute d'une bonne gestion des collections. En outre, par rapport à la composition du public, la place attribuée aux enfants réduite à quatre travées était manifestement insuffisante. De même pour la salle de lecture formée de quatre tables mises bout à bout. C'est pour remédier à ce déséquilibre que fut décidée l'extension de la Bibliothèque.

Nous devons tirer parti d'une topographie certes très séduisante mais qui se prêtait mal à l'implantation d'une Bibliothèque de plus de 25'000 volumes. Notre parti-pris fut de renouer avec une certaine tradition, celle qui consistait à aménager les Bibliothèques en cabinets de lecture. Sans aller jusque-là, nous avons suivi nos cotes, les avons groupées en 4 sections* : 100/400 (Sciences humaines I), 500/600 (Sciences et techniques), 700/900 (Sciences humaines II); chacune de ces sections occupant une salle. Ensembles assez cohérents qui répondent aux besoins du public. Les cartons continuent à se vider... Nous mettons la dernière main à l'Histoire.

Les huitante m² octroyés aux enfants sont un net progrès par rapport au passé. La surface agréablement proportionnée a permis de créer des aires de circulation et de lecture qui s'articulent spontanément en fonction des groupes d'âge. Dans un angle, on a dressé un gradin. Voisinant avec les dictionnaires, une table surélevée sur laquelle sont rangées les BT favorisera une consultation aisée de la revue. Non loin du bureau de prêt, des bacs de BD posés contre une paroi sur laquelle sont également exposées les revues de jeunes. On a donné à l'implantation des rayonnages à double-

*y compris les Romans

face des "Romans" la forme d'un Y dont les branches s'ouvrent sur le bureau de prêt. Cette disposition, qui se révèle très agréable tant du point de vue fonctionnel qu'esthétique, offre l'avantage de séparer avec souplesse la partie des "documentaires" des bacs à images. Pour s'occuper de ce royaume des enfants, un poste à mi-temps a été créé; c'est Catherine Stévenin qui sera désormais chargée de cette nouvelle section.

Tout au long de notre travail, nous avons cherché à créer des espaces de lecture. Cette notion mériterait d'être approfondie; aujourd'hui plus que jamais où toute innovation dans le domaine de la lecture publique doit s'accompagner d'une réflexion sur la place qu'occupe le livre au sein des autres médias. Dans les limites que je me suis imparties pour présenter les nouvelles salles de la Bibliothèque de Carouge, j'excéderais votre patience en abordant ce problème. Nous y reviendrons; pourquoi pas dans un numéro spécial de HT sur les nouveaux médias ? Je terminerai donc cet article en même temps que nous sommes en train de finir le rangement des livres. J'en suis au matériel de références, documents qui doivent trouver leur place à portée de mains du bibliothécaire : catalogues, rapports divers, quelques classiques et contre-classiques sur lesquels viennent s'appuyer les dix numéros de notre chère petite revue...

M.S.



ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES SUISSES
A PORRENTROY, 1e 25 SEPTEMBRE 1982

Porrentruy, dix heures. Rendez-vous dans la cour de l'Hôtel-Dieu. Tandis que certains partaient visiter la Bibliothèque du Lycée cantonal, la conservatrice du Musée nous a conduits à travers les salles qui abritent de splendides pots anciens de pharmacie, et - avant son inauguration officielle - nous a donné la primeur de l'exposition sur les fontaines baroques de Porrentruy et de la région. Nous y avons admiré de très beaux livres anciens qui, nous l'espérons bien, rejoindront un jour le fonds de la future Bibliothèque cantonale du Jura.

Sous un soleil radieux, un jeune historien nous emmena à pied à travers cette charmante cité médiévale. Il sut nous faire partager son intérêt pour cette petite ville qui a connu un passé prestigieux et nous faire admirer quelques édifices, dont le château qui domine la ville.

L'après-midi nous vit tous réunis pour entendre le chef de l'Office du patrimoine historique, Monsieur Bernard Prongué, nous parler de la future Bibliothèque cantonale jurassienne à Porrentruy. Il présenta son exposé en trois parties avec tout d'abord l'apport historique, les visées patriotiques et la perspective culturelle. Puis il termina en nous expliquant la toute récente ordonnance du 13 juillet 1982 qui vient d'être adoptée par le Gouvernement jurassien. (1)

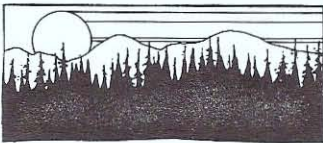
Vers seize heures, notre Président, Monsieur Fredy Gröbli, accueillit une assemblée un peu moins dense qu'à l'accoutumée, mais avec néanmoins 18 "genevois". Il nous rappela que l'ABS compte 1210 membres, dont 902 individuels, et régla les affaires courantes de l'ordre du jour. Les deux points que nous avons retenus à votre attention sont les suivants :

- la motion présentée par l'Organisation du personnel qui consistait à admettre les stagiaires comme membres ABS a été acceptée à la grande majorité ;
- Le texte "Profil de la formation, résultats 1982", envoyé auparavant à tous les membres participants à cette assemblée, a été présenté par un membre du groupe de travail, Madame Monique Favre, qui le soumet à nouveau aux personnes intéressées. Ce dernier thème sera poursuivi lors de la prochaine assemblée générale.

La remise du prix de la Bibliothèque Pour Tous décerné à un écrivain jurassien, Monsieur Jean-Paul Pellaton, clôtura cette séance, à l'issue de laquelle un vin d'honneur nous fut offert à l'Hôtel de Ville par la Municipalité de Porrentruy.

C'est dans un charmant restaurant "art déco" que nous passâmes cette longue soirée - décalage horaire européen oblige - dans une chaude ambiance de musique et de gaieté. Et tous les gourmets que nous sommes ne furent point déçus ...

- (1) Le texte de cet exposé a été publié par l'Office du patrimoine historique de Porrentruy sous le titre : "La Bibliothèque cantonale jurassienne : genèse, projet, réalisation"



Bernadette Chevalier
Gabrielle von Roten

DU NOUVEAU A L'ECOLE DE BIBLIOTHECAIRES

Monsieur Jean-Charles GIROUD (BPU) donnera, pour la première fois cette année, un cours à option sur la "sociologie des bibliothèques", à raison d'une heure par semaine d'octobre à mars. "Le cours veut montrer que les bibliothèques sont des phénomènes sociaux au même titre que n'importe quel autre. A ce titre, elles sont sous la dépendance d'une dynamique mettant en cause de profonds mouvements sociaux, qu'il s'agit précisément de dégager. Le cours cherche aussi à sensibiliser les étudiants à l'impact des grands problèmes sociaux actuels sur les bibliothèques." (Extrait du plan de cours.)

Autre nouveauté : Mme Jacqueline DESCHAMPS, qui aura prochainement parachevé sa formation de bibliothécaire, offrira aux étudiants intéressés un court enseignement de 9 heures au dernier trimestre sur les ludothèques.

M. Denys WASEM (CEPIA) a été appelé, à la demande des étudiants, à prolonger son cours de "gestion budgétaire de bibliothèque" en approfondissant l'étude de la comptabilité.

L'enseignement des bibliographies spécialisées en sciences humaines et morales a été confié à Mme Claude MERLE D'AUBIGNE (BPU), tandis que Mme Evangelia BORNAND-POLYZOIS a accepté de se charger de celui des sciences sociales (IUHEI).

Mme Brigitte GLUTZ-RUEDIN (IES) a repris le cours de psychologie, intitulé actuellement : "psychologie de la personne, pédagogie du bibliothécaire".

Quant à M. Michel DANTHE (Tout va bien), il a été engagé pour l'enseignement de la "littérature contemporaine".

R A P P E L ! Tout bibliothécaire diplômé (EBG ou ABS) peut s'inscrire à l'Ecole de bibliothécaires comme AUDITEUR. Renseignements auprès de l'Ecole.

NOUVEAU BUREAU DU GROUPE DES BIBLIOTHECAIRES DE L'UNIVERSITE

Il fallait bien que cela arrive un jour ! Le team Serodino (Médecine) - Chauvet (SES) a passé le flambeau à la nouvelle équipe Zuridi (Médiathèque-AUVI) - Mainardi (Service de coordination des bibliothèques = SEBIB) pour une période d'une année.

Pas facile de reprendre la barre d'une entreprise jusque là bien menée !

Périodiquement, un bureau formé des représentants des bibliothèques facultaires se réunit pour tenter de répondre aux questions qui ne manquent pas de se poser et pour faire le point sur les travaux en cours. Quant au secrétariat, il est assuré par Catherine Schwarz (Droit).

A l'orée de l'automatisation, de nombreux bibliothécaires se posent maintes questions sur les "affres" qui attendent au coin d'un terminal. Premier objectif, donc, une approche des joies de l'informatique par l'intermédiaire de ses pionniers dans nos bibliothèques.

Bien évidemment, d'autres travaux sont au programme : mise à jour du fichier des bibliothécaires de l'Université, établissement d'un règlement minimal pour toutes les bibliothèques (déjà en préparation), réexamen du problème de la reliure (unité dans les prix, coordination).

Voilà pour ce qui est prévu, en espérant que l'imprévu saura faire preuve de modération, souhaitons-nous bonne chance et remercions l'ancienne équipe pour sa contribution au développement du Groupe des bibliothécaires de l'Université.

M.-H. Z. et M.-L. M.

"SELECTION OR NOT SELECTION" *

Cette question, il y a plusieurs années que je me la pose ! Que penser, en effet, du condensé (de livre bien entendu ; nous sommes dans Hors-Texte, que diable!) ? Je n'avais jamais pu me résoudre à l'étudier de plus près. Je n'irais pas jusqu'à dire que j'hésitais à y abonner ma bibliothèque, mais qu'aurais-je répondu au lecteur qui m'en aurait offert en don ?

Et puis, coup sur coup, deux événements se sont produits à l'Ecole de bibliothécaires ; l'un aurait bien pu passer totalement inaperçu, l'autre était public . Il s'agit, pour le premier, d'un travail personnel des élèves de 2e année pour leur professeur d'édition ; il consistait principalement en une analyse et comparaison d'ouvrages d'éditions ou de tirages différents. Le second événement détonateur fut la conférence de Mme Brigitte Richter et son évocation de la "veillée-lecture". Elle nous démontra comment à partir d'un roman de Camus, *La Peste*, on sélectionne les passages qui seront lus aux auditeurs, des textes de liaison venant combler les ellipses ; l'ensemble du roman est présenté en une heure environ.

Mme Richter s'éleva, bien sûr, contre la critique formulée par certains de ses collègues français l'accusant de massacrer le texte de Camus. Au cours du débat, une personne de l'assistance mit l'accent sur les bibliothèques sonores. La conférencière réfuta alors l'idée que l'on puisse enregistrer un tel "condensé" prévu uniquement pour les veillées-lecture. La présence du conteur, médiateur du texte (ou de ce qu'il en reste) auprès des auditeurs, justifierait la manipulation du texte, ou, plutôt, une telle manipulation exigerait la présence du conteur pour rester acceptable. N'y aurait-il réellement aucun public pour une production de ce type ? Ou bien cet argument n'était-il qu'un faux-fuyant afin de ne pas reconnaître que le texte a été massacré bel et bien ? En effet, si l'on considère que le roman est massacré quand il est enregistré sous cette forme sur cassette, comment ne le serait-il pas à la lecture ? D'autre part, si on admet un condensé enregistré, comment ne pas l'admettre quand il est imprimé ? J'étais ainsi revenue, plus motivée qu'avant, à mon point de départ : "selection or not selection" ? J'avais trouvé auprès des élèves une méthode de travail ; il ne me manquait encore qu'un peu de temps (denrée rare !) et un échantillonnage assez représentatif du "Sélection" pour essayer de répondre à mon interrogation.

Je vous livre ici - sans prendre parti - mes divers constats. A chacun d'en tirer les conclusions que sa conscience culturelle, voire élitaire pour ne pas dire élitiste, ou sociale et/ou tolérante, lui imposera...

*Selection du Reader's Digest

L'échantillonnage

25 volumes, soit 99 ouvrages condensés (comptés comme 100 pour faciliter le calcul des pourcentages) représentant 4 ans de livraisons par abonnement de 1971 à 1974, à raison de 5 volumes par an, soit un total de 80 ouvrages condensés, 1 volume par an pour les années 1964, 1969, 1975, 1976 et 1978.

Je n'ai constaté aucun changement important ; seule exception dans la reliure : de type vélin avec des étiquettes rouges en 1964, elle est par la suite confectionnée en simili fauve.

100 ouvrages parus entre 1964 et 1978 dont 80% entre 71 et 74

La présentation

Chaque condensé est introduit par une double page de titre illustrée, un résumé "amorçant" le roman ou le documentaire. Chaque ouvrage est illustré ; les documentaires sont agrémentés de reproductions photographiques ou de fac-similés ; parfois un dossier documentaire vient en complément.

L'auteur est présenté brièvement : notice biographique, parfois une bibliographie et/ou un portrait.

La référence complète de l'édition intégrale en français est mentionnée au début du condensé et à la fin du volume.

résumé, illustration, brève notice biographique de l'auteur, référence complète de l'édition intégrale en français

Le nombre de pages

Premier constat significatif, il n'est pas fixe ; il varie donc en fonction de l'importance de l'ouvrage considéré.

Le maximum : 298 p. pour Le Souffle de la guerre d'Herman Wouk
 Le minimum : 17 p. pour deux nouvelles de Rumer Godden qui viennent manifestement compléter 3 autres condensés de 156, 148 et 173 p.

Un volume ne comporte que 3 condensés.

24% de 150 à 175 p. environ 60% 20% de 75 à 100 p. de 75 à 175 p. 17% de 125 à 150 p. 11% de 50 à 75 p. et de 100 à 125 p. 6% de 175 à 200 p. et de moins de 50 p. 4% de plus de 200 p.
--

La date de parution

Sauf rares exceptions (Le Testament de Nevil Shute, 1950 - Désirée de Anne-Marie Selinko, 1951 et, le plus ancien rencontré, Hier dans l'ouest de Conrad Richter, 1936) l'édition originale, intégrale dans sa traduction française a paru de 1 à 6 ans avant le condensé.

parution 1 à 6 ans après
l'édition intégrale ori-
ginale ou traduite

La provenance

L'édition française (de langue française pour être précis) comporte obligatoirement un ouvrage de langue française par volume ; parfois le Français est remplacé par un autre Européen.

environ 60% d'Européens
environ 35% de non anglo-saxons
environ 38% d'Américains

Le dosage romans / documentaires

Dans les documentaires, j'inclus les récits, bien qu'il soit souvent difficile de faire un distinguo entre le récit et le roman fortement documenté ou directement issu de l'expérience de son auteur ; exemple : Un sac de billes de Joseph Joffo. On trouve au minimum un documentaire au sens strict du terme ou un récit par volume ; exemples : Des hommes et des plantes de Maurice Mességué, Au nom de tous les miens de Martin Gray. On rencontre quelques romans policiers ou d'espionnage avec une constante : l'humour. Par exemple : L'hippopotame à moteur de Joes Le Ménager.

40% de documentaires
60% de romans, y compris les
romans autobiographiques

Les sujets

La nature, les enfants, la médecine, un peu d'humour (policier et espionnage), les "valeurs humaines", l'histoire (seconde guerre mondiale surtout), etc.
Quelques titres : Les rois de la valse (famille Strauss) - Le cheval d'orgueil - Le triangle des Bermudes - Victoire sur le Dru - Je suis un évadé de la Chine rouge - Dauphin mon ami - Course contre la vie (infarctus) - Napoléon est mort en Russie, etc...

Les auteurs

Quelques auteurs sont présents plusieurs fois. Leurs romans se font suite (exemple : Joseph Joffo) ou non (exemple : Morris L. West). Chez les français, citons : Joseph Kessel, Les cavaliers - Michel Tournier, Vendredi - Robert Merle, Malevil - Paul Vialar, Les cailles - Etienne Lalou, Le goût du sel - Patrick Cauvin, Jean Anglade, etc. etc...

Les titres

Parfois le titre diffère de celui de l'édition intégrale. Serait-ce une condition imposée par l'auteur ?

Exemples : Michel Tournier, Vendredi ou l'Autre île au lieu de Vendredi ou les Limbes du Pacifique
 Gérard Durrell, Les Durrell à Corfou pour le condensé réunissant Féeries dans l'île et Oiseaux, bêtes et grandes personnes
 Paul Vialar, La caille pour La caille et le butor, etc.

En conclusion, je considère personnellement que le bilan est moins catastrophique qu'on aurait pu le présager :

- les auteurs français et européens sont bien présentés
- on peut toujours trouver l'édition originale intégrale
- les auteurs anglo-saxons inconnus sont relativement rares
- les sujets sont parfaitement inoffensifs (trop peut-être ?)
- on y trouve des sujets pour lesquels on veut bien consacrer quelques heures mais pas une semaine (exemple : l'hypothèse de la mort de Napoléon à Moscou, intéressante au demeurant !)
- pour avoir lu plusieurs ouvrages dans les deux versions (exemple : Les Durrell à Corfou, Les Cavaliers, Le Testament, Malevil, Vendredi, etc..) je peux affirmer qu'il ne m'est pas apparu qu'il y ait eu massacre (Victoire sur le Dru de Walter Bonatti et même un extrait intégral de A mes montagnes). De l'une ou l'autre version, il me reste l'essentiel, c'est à dire la même chose ! Question subsidiaire : qui a lu intégralement Robinson Crusoë, Don Quichotte, qui pourtant sont des chefs-d'oeuvre intouchables...?

Restent, bien entendu, les questions d'intendance : le catalogage, l'indexation, la mise au rayon (comment concilier documentaires et romans ?) ; mais ça, comme dit Kipling, c'est une autre histoire....

Eliane Fabani
 Ecole de bibliothécaires

EXCEPTIONNELLE DECOUVERTE HELVETIQUE EN SCIENCES DE L'INFORMATION

Un groupe de chercheurs du Poly de Zurich a récemment découvert une nouvelle particule élémentaire d'information : le warnon. La théorie qui en découle, la théorie des warnons, permet, en appliquant les opérateurs de filtrage aux équations de Steuer, d'isoler des mots, des sons, des images qui agissent directement, sur l'intellect des humains sans qu'ils en perçoivent même leur signification. Remarquable découverte qui n'est pas sans implications socio-économiques : l'application de warnons doux à des échantillons de population lors de votations serrées par exemple est, en effet, susceptible d'influencer, dans un sens voulu, les résultats finaux. La maîtrise des warnons semble donc un des instruments dont rêve tout gouvernement, tout institut de sondage d'opinion.

$$H = - \sum_{i=1}^n P_i \log P_i$$

Ce remarquable canular pseudo-scientifique constitue la trame d'un amusant petit roman de science-fiction d'un auteur suisse, le Neuchâtelois Jean-Bernard Billeter, roman intitulé "Les règles de quel jeu ?" publié aux Editions Noir. L'action se déroule dans les milieux universitaires zurichois, notamment à la Zentralbibliothek. Billeter est remarquablement documenté sur l'informatique : la scène du vol de données informatiques au centre de calcul d'un honorable fabricant d'armes d'Oerlikon est irrésistible pour le connaisseur : les précieuses bandes magnétiques finissent dans la friteuse du restaurant d'entreprise ! Les personnages, qui naturellement évoluent au son de "What Game", sont de jeunes chercheurs, un peu marginaux, qui rendent le livre de Billeter attachant. De la science-fiction drôle, vivante, vraisemblable et suisse, plus rien ne vous empêche maintenant de vous précipiter sur les warnons.

☆ GRAND CONCOURS SCIENTIFIQUE

Le premier lecteur de Hors-Texte qui nous enverra la source de la formule indiquée en illustration de l'article ci-dessus, se verra offrir par le Comité de rédaction une excellente bouteille d'un haut niveau oenologique.

Alain Jacquesson

ALLO, BIBLIO, BOBO...

Mini-graph va bientôt perdre son maître...

Quel bibliothécaire compatissant voudrait de moi?

Je suis encore toute jeune (4 ans),

je travaille proprement,

je viens de passer la visite

et mon maître m'estime à Frs 1'000.--

Mon dernier domicile connu est la Bibliothèque de l'ETI

(Université : no 20 93 33), et demandez le 2439 !

Vu dans Liberation, 24 novembre 1982...



CAUSE LEGS DE MANIAQUE. Vends env. 30 vol. de la collection Pléiade à moitié prix. Ex.:

Goldoni Théâtre PPTTC 150 F vendu 70 F + autres albums. Leonor Fini, Goya, journal avant-gardes,

Univers des Formes à moitié prix ou moins. Tél. 532 37 67 20H et +

Pleins feux sur la profession

A l'occasion de l'assemblée générale de l'ABS à Porrentruy, la télévision suisse romande avait invité un(e) bibliothécaire à participer à son émission "Courrier romand" en septembre dernier. Madeleine Duparc a parlé des différentes bibliothèques, du rôle du bibliothécaire et de l'ABS, et a contribué à présenter une image positive de la profession.

Publié courant 1982 :

Pleins feux sur une profession : enquête sur les bibliothécaires du Cycle d'orientation et sur leur cadre de travail /

Michel Gorin et Maria-Luisa Mainardi. Travail de diplôme EBG.

Publié par la Direction générale du Cycle d'Orientation.

ET LE PRÊT INTERBIBLIOTHEQUES

Il n'est pas désagréable, quand on s'occupe du prêt interbibliothèques de recevoir de temps en temps des demandes un peu farfelues.

FLEURS PLATES

On s'arrête un moment devant le fichier, on se met à rêver : la lande au pied du Jura, les oeillettes des Chartreux, les silènes enflés, les millepertuis perforés, toutes ces fleurs qu'on fait sécher dans le grand dictionnaire Larousse.



FLEURS, plates

Et si on ajoutait une virgule. D'autres images surgissent, une des très belles planches de l'ouvrage de Candolle, édité en 1829 "Plantes rares du Jardin de Genève", une planche dessinée et gravée par Heyland, l'Amaryllis de Carnarvon.

FLEURS PLATES ; FLEURS, plates ; FLEURS, PLANTES

Les images disparaissent en trouvant dans le fichier la cote du "Catalogue officiel de l'exposition de fleurs, plantes, fruits, légumes", Genève, 1883.

Et pourtant, il n'est pas bon de rêver quand on est bibliothécaire et quand on fait du prêt interbibliothèques.

"Les systèmes de prêt interbibliothèques doivent être jugés en fonction de critères tels que le taux de satisfaction (proportion des demandes satisfaites), la rapidité du service, le coût et la simplicité du fonctionnement"

Extr. de : Maurice B. Line. Disponibilité universelle des

publications. Dans Bull. de l'Unesco, 31.3 (1977)

L'organisation du prêt interbibliothèques en Suisse est le résultat d'une longue mise au point par l'Association des bibliothécaires suisses.

Le Guide du prêt interbibliothèques donne toutes les recommandations et les directives pour les demandes en prêt et les commandes de photocopies ou de microfilm.

Ce guide peut être demandé à l'adresse suivante :

Catalogue collectif suisse, Bibliothèque nationale suisse
3003 BERNE. Tel. (031) 61 89 42. Téléx 32 526

Pour améliorer la rapidité et la simplicité du fonctionnement, un autre service vient de se créer à Bâle.

SERVICE DE PHOTOCOPIES DES BIBLIOTHEQUES SUISSES

c/o Öffentliche Bibliothek der Universität Basel
Schönbeinstrasse 18/20, CH 4056 BASEL
Telephon 061 / 25 22 50 Postcheck 40-397

Tout habitant de Suisse peut maintenant demander des photocopies d'articles qui l'intéressent sans passer par une bibliothèque.

Il lui suffit d'écrire au Service de photocopies des bibliothèques pour recevoir les renseignements (voir en annexe la lettre adressée aux lecteurs).

Ce Service n'est pas encore très connu dans les bibliothèques de Suisse romande.

Imaginez le désarroi de certains bibliothécaires en recevant un

bulletin de commande de photocopies de couleur rose, de forme inhabituelle, autocollant, dont les notices sont rédigées en allemand et qui ne porte aucun nom de bibliothèque. Faut-il envoyer les photocopies à l'inconnu dont l'adresse figure sur le bulletin au risque de n'être jamais remboursé ?



Fotokopierdienst
Schweizerischer Bibliotheken
für 1 Zeitschriftenartikel (bis zu 20 Aufnahmen)
Bitte Blockchrift (Maschine/Kugelschreiber)
und mit der 1. Kopie versenden.

Zeitschriftentitel
Radiology

Jahr	Band	(Heft)	Seiten
1966	87		328-32

Artikel (Autoren oder Titelanfang)
Goldberg, BB et al. Ultrasonic fetal ...

Postadresse (Besteller/PLZ) ↓


Dr. W. Jedermann
Gesellschaftsstr. 2001
7777 Bergen

Bibliothek →	BaM	Zu 100	
Signatur ★	Kard. 44 128		
nicht/inkomplett vorhanden			
beim Buch- binder bis			
noch nicht erhalten am			
Falls Bestellung nicht aus- führbar, bitte zurück an			

Bitte ankreuzen
 Falls in der Schweiz nicht nachgewiesen,
bitte auch im Ausland suchen
(Mehrkosten zu Lasten des Bestellers)

Besteller
W. Jedermann

Tel. intern Datum 3/2/82

Feld für
Kopie
markieren


Il faut savoir que chaque bibliothèque peut se faire rembourser les frais de photocopies.

La bibliothécaire détachera la partie du bulletin sur laquelle est collé le timbre et l'enverra à Bâle.

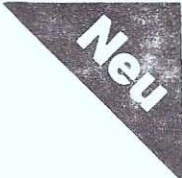
Le Service de photocopies des bibliothèques suisses fera parvenir à la bibliothèque le montant de fr. 4.- par timbre reçu. Le système est loin d'être farfelu et fait rêver. Quel gain de temps pour les bibliothécaires si certains lecteurs rédigent eux-mêmes leurs commandes de photocopies!

C. Merle d'Aubigné



FOTOKOPIERDIENST SCHWEIZERISCHER BIBLIOTHEKEN
SERVICE DE PHOTOCOPIES DES BIBLIOTHEQUES SUISSES

c/o Öffentliche Bibliothek der Universität Basel
Schönbeinstrasse 18/20, CH-4056 Basel Telefon 061/25 22 50 Postcheck 40-397



Photocopies d'articles

Chers lecteurs!

Vous avez souvent besoin de photocopies d'articles qui vous intéressent, mais la bibliothèque la plus proche est lointaine ...

o Maintenant, pour la première fois, vous avez la possibilité de commander un article vous-même sans le détour par une bibliothèque.

Rien de plus simple :

o Vous achetez auprès du Service de photocopies un nombre de bulletins (gratuits) et de timbres (frs 4.- la pièce), avec lesquels vous avez droit à un article par commande.

o Vous envoyez les bulletin, une fois remplis, ou bien à la bibliothèque, dont vous savez qu'elle tient la revue désirée, ou bien au Catalogue collectif suisse, Bibliothèque nationale, 3003 Berne qui s'occupera de la transmission.

Normalement vous tiendrez l'article dans vos mains après un délai de 3 à 4 jours.

SPECIMEN

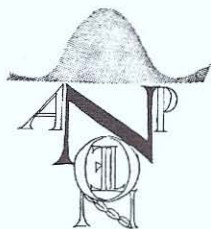
Coupon de commande

Le/La soussigné(e) commande

..... timbres de photocopies à frs 4.-

Date et signature : _____

Adresse : _____



UNE MESAVENTURE DE LA BIBLIOTHEQUE DE
GENEVE SOUS L'ADMINISTRATION
NAPOLEONNIENNE

1804 : l'existence n'est pas facile à Genève. Comme dans toute la Suisse, on y vit à l'heure française. Plus spécialement encore ici où la ville a été an-

nexée en 1798. Elle est même devenue préfecture du Département du Léman. Mais si les Genevois sont maintenant citoyens français, ils ont un sens trop fort de leur identité pour qu'ils se reconnaissent vraiment comme tels : c'est sans conviction que l'on se plie à la lourde machine administrative impériale ou, pire encore, à l'impôt du sang accablant à cette époque.

Cependant la ville peut conserver une partie de ses anciennes institutions, témoins de ses antécédents historiques et religieux. C'est la Société économique qui gère ses biens, propriété inaliénable des Genevois. La Bibliothèque de l'Académie en fait partie. Un tel avantage, s'il reconforte le coeur des habitants, est tout à fait contraire à l'esprit d'uniformisation de l'administration impériale et les abus de celle-ci deviennent inévitables. La Bibliothèque va en faire l'expérience.

La demande du Gouvernement français

Au printemps 1804, le citoyen Chaptal, ministre de l'intérieur, envoie une lettre au citoyen Barante, préfet du Département du Léman, lui demandant d'obtenir pour l'Ecole de médecine de Montpellier, où il a lui-même enseigné, deux pièces exceptionnelles appartenant à la Bibliothèque de Genève. Il s'agit de deux manuscrits de médecine du 12e siècle écrits en languedocien et ornés de nombreuses miniatures.

La lettre est immédiatement transmise aux deux bibliothécaires Senebier et Martin. L'affaire est importante et ils convoquent une séance spéciale de la Direction pour le 9 mai. On y donne lecture de la missive. Celle-ci est habilement rédigée. Tout en

reconnaissant le statut spécifique de la Bibliothèque, propriété privée, le ministre demande de faire primer l'intérêt général sur l'intérêt particulier. En outre, finesse supplémentaire, il propose en échange, "d'autres ouvrages qui seraient d'une utilité plus générale à la Bibliothèque de Genève"(1) et que celle-ci doit désigner.

La situation est embarrassante : refuser est difficile : Genève est malgré tout un pays conquis et des représailles, peut-être encore plus graves pour la Bibliothèque sont immanquables; impossible aussi l'adhésion pure et simple à l'échange tel qu'il est proposé : ce serait en quelque sorte devenir dépendant du Gouvernement et trop de bonne volonté risquerait de provoquer de nouvelles demandes. Après délibération, la Direction opte pour une attitude intermédiaire : on remettra les manuscrits demandés mais on se gardera bien de formuler aucune "demande positive en échange"(1). On montre ainsi que la Bibliothèque est autonome, se suffit à elle-même et que cela doit continuer. En conséquence, les manuscrits sont portés chez le préfet qui remercie vivement la Direction de cet acte d'abnégation civique. Il promet en échange l'envoi de livres difficiles à acquérir pour la Bibliothèque.

Le dédommagement

Le 10 juillet, à la séance suivante de la Direction, Jean Sénebier lit la lettre de remerciement du ministre, datée du 29 Prairial an 12, et par laquelle il déclare inscrire la Bibliothèque au nombre de celles qui participent aux distributions de livres du Gouvernement(2). Effectivement une caisse d'ouvrages récents accompagne la lettre. On note surtout des oeuvres de botanique et d'agriculture parmi lesquelles les débuts du superbe Traité des arbres et des arbustes d'Henri-Louis Duhamel du Monceau, Paris, 1804-1819, 7 volumes folio (cote BPU : Mc 257), de beaux-arts et d'architecture dont Les antiquités de la Grande Grèce... de François Piranesi, Paris, 1804, 3 volumes folio (cote BPU : Ga 290). En tout 13 ouvrages différents. Malheureusement 6 d'entres eux sont en cours de parution en 1804 et seules les premières livraisons

ANTIQUITÉS
DE
LA GRANDE GRÈCE,
AUJOURD'HUI
ROYAUME DE NAPLES,
GRAVES
PAR FRANÇOIS PIRANESI,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE STOCKHOLM, ANCIEN SECRÉTAIRE DE SUÈDE,
ET CHEVALIER DE L'ÉTOILE POLAIRE ET DE L'ÉPERON

PREMIER VOLUME.

Contenant les figures inédites, dessinées et gravées, le Plan général de Marston de Perse, deux Inscriptions inédites les Anciens qui subsistent les Objets anciens des Basiliques de Propée, d'Alphandion et de Thèbes, le plan accompagné de quatre tables sur des tables de marbre, un second Plan général, les Ruines de Smyrne, vues dans les environs de Smyrne, avec son Description détaillée, et des Planches sur le bas-relief de ce bas-relief.

À PARIS.

À l'Imprimerie de Brunet, sous le Collège de France, par le Dictionnaire, ou l'Épave général de l'Édit de l'Édit
et des Libraires, Imprimeurs-Éditeurs, sous le Signet de l'Imprimerie de Paris, n.°



L'un des plus beaux ouvrages offerts par le Gouvernement français. François Piranesi, fils et élève de Jean-Baptiste, s'établit à Paris en 1798 à la suite de diverses compromissions politiques. C'est dans cette ville, et avec l'aide du Gouvernement impérial, qu'il publia la majeure partie de son oeuvre. (cote BPU : Ga 290). Photo François Martin, Genève.

de chacun parviennent à la Bibliothèque. L'administration est négligente et les fascicules nouvellement édités arrivent vaille que vaille.

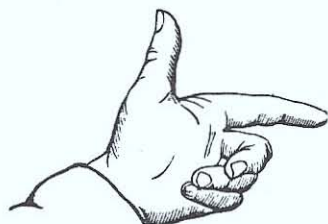
En 1807, le ministre envoie une nouvelle caisse contenant les livraisons les plus récentes de 3 ouvrages, mais aucun n'est encore complet. Deux ans plus tard, en 1809, nouvel arrivage, ne concernant plus que deux ouvrages, tous encore incomplets. Il semble que la Bibliothèque n'ait dès lors plus rien reçu. En juillet 1813, la Direction de la Bibliothèque profite d'un rapport adressé au Ministre de l'Intérieur pour y ajouter "la note de tous les livres dont la suite manque et que le Gouvernement avait la bonté de nous envoyer"(3). Cette ultime démarche restera sans effet.

La suite des événements est connue. Les Français évacuent la ville le 30 décembre. Le Gouvernement provisoire en assume les destinées : Genève ne veut plus être française. La Bibliothèque se

trouve ainsi avec 6 ouvrages incomplets, dont elle n'a jamais voulu (sauf un qui put être décommandé à temps). Néanmoins 5 d'entre eux furent jugés assez importants pour qu'on en achève l'acquisition. Mais la Bibliothèque ira de ses deniers. Il est vrai que, du point de vue qualitatif les ouvrages envoyés par le ministre ne sont pas à dédaigner : il s'agit généralement de grands volumes folio contenant de nombreuses gravures. Ils ont actuellement une certaine valeur. Mais à l'époque ils étaient courants sur le marché, il était donc facile de se les procurer, tandis que de précieux manuscrits du moyen âge... On a bien sûr regretté que la Bibliothèque n'ait jamais été vraiment dédommée, mais finalement son intégrité était sauve pour l'essentiel et le prix payé relativement léger.

Cependant tout ne fut pas aussi sombre pour la Bibliothèque sous l'administration française. En effet, c'est grâce à son quasi statut de bibliothèque du Département que la Direction prend connaissance, le 28 septembre 1811, de la lettre du préfet Cappelletti donnant le catalogue des livres déposés dans une salle de la mairie de Bonneville (4). La Bibliothèque est invitée à choisir les ouvrages qui méritent d'être conservés. On en sélectionne 49 tous aussi précieux les uns que les autres et qui rapidement viendront enrichir les rayonnages genevois. On trouve, parmi d'autres raretés, une vingtaine d'incunables dont un exemplaire du fameux Livre des Saints Anges de François Ximenes premier livre imprimé à Genève (sur les presses d'Adam Steinschaber le 24 mars 1478).

Jean-Charles GIROUD



- 1) "Régistre des assemblées de Messieurs les Directeurs de la Bibliothèque...", Arch. BPU H2, fol. 132.
- 2) Arch. BPU K2, lettre no 2
- 3) "Régistre des assemblées...", Arch. BPU H2, fol. 155
- 4) Ces livres, qui semblent être fort nombreux, sont certainement ceux appartenant aux différents corps de l'Eglise (diocèses, cures, abbayes, etc.) dont les biens avaient été nationalisés suite à l'annexion de la Savoie en 1792.

Ministère de l'Intérieur.

Paris, le 19. Janvier au 17.

Messieurs les Directeurs de la Bibliothèque de
Genève.

Monsieur le Préfet du département de votre département.
Messieurs, les manuscrits que vous lui avez remis et qui
sont destinés à la Bibliothèque de l'école de médecine de
Montpellier. Je suis gai à Monsieur le Préfet de m'avoir fait
un mot de votre dévouement et de votre désintéressement. C'est
un motif de plus pour moi de vous assurer combien je suis
sensible au sacrifice que vous avez fait en faveur d'un
établissement auquel le Gouvernement y prend un grand intérêt.
Prenez donc, Messieurs, comme un premier témoignage
de ma reconnaissance, les ouvrages dont vous trouverez la
note ci-jointe. Je desirerai vous voir agréer avec le même
satisfaction les ouvrages qui vous seront adressés par la
suite, lors des distributions dont lesquelles j'ai donné
l'ordre de commencer la Bibliothèque que vous dirigez.

Je suis à l'honneur d'être
de vous saluer.

Lettre de remerciement du ministre Chaptal à la Bibliothèque. 1804. (Arch BPU K2, lettre no 2). Photo François Martin, Genève.

Version abrégée de l'article paru dans "Musées de Genève" no 227, juillet-août 1982

En Angleterre, on vend des livres dans les bibliothèques

Une expérience intéressante se déroule actuellement en Grande-Bretagne, celle des «Bops»: il s'agit en fait de librairies installées dans des bibliothèques.

Pourquoi en effet ne vendrait-on pas de livres dans les bibliothèques publiques ? Cette idée, lancée par Michael Holroyd, un Anglais qui s'intéresse de très près au commerce du livre, est actuellement expérimentée dans plusieurs villes, malgré la très grande méfiance des libraires et de leur association. Ceux-ci acceptaient facilement qu'il puisse exister de nombreuses nouvelles librairies, mais ils étaient moins enthousiastes à l'idée que celles-ci s'installent dans leur propre ville, et dans des endroits particulièrement bien situés (ce qui est souvent le cas des bibliothèques publiques). Ils s'inquiétaient également du fait que ces points de vente ne passent plus par eux pour leurs achats mais s'adressent directement aux éditeurs. De plus, les problèmes juridiques étaient difficiles à régler.

En dépit de toutes ces difficultés, depuis septembre 1981, il y a des « Bops » dans toutes les bibliothèques du comté de Suffolk, qui prennent des commandes, les passent à l'une des six librairies qui participent à l'aventure, qui préviennent le client quand le livre arrive à la bibliothèque et qui perçoivent une

commission de 10 % pour leurs services. Tout tend à prouver que l'expérience est un succès et des opérations similaires sont en cours dans d'autres villes.

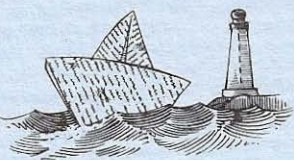
Il semble en tout cas que l'idée de vendre des livres par le truchement des bibliothèques gagne du terrain, même si c'est avec lenteur. Si l'Association des libraires demeure méfiante, d'autres organismes manifestent un grand intérêt, en particulier l'Association des bibliothèques, la Ligue nationale du livre, la Société des auteurs. Pour eux, et pour tous ceux qui croient à cette initiative, plusieurs points positifs : l'organisation britannique des bibliothèques est unique par son importance, avec plus de 650 millions de prêts chaque année à des gens appartenant à tous les groupes sociaux et économiques, et la fréquentation des bibliothèques est très large dans des endroits où l'on manque de librairies. De plus, il est bien certain que les gens, une fois entrés dans une bibliothèque, ont sans doute plus qu'ailleurs l'envie d'acheter un livre qu'ils ont emprunté et qu'ils désirent garder. Ce phénomène est d'autant plus important que l'on sait qu'au moins 25 % de la population britannique n'est entrée qu'une seule fois au cours de sa vie dans une librairie... ■

In : LIVRES DE FRANCE, No 32, juin 1982

HORS-TEXTE est le bulletin d'information de l'Association Genevoise des Bibliothécaires Diplômés (AGBD). Il est envoyé gratuitement trois fois l'an (février, juin et novembre) à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres de l'AGBD ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de Fr 15, - par an.

Le comité de rédaction de *HORS-TEXTE* est composé de Isabelle BELLEGO, Lucienne CAILLAT, Catherine CHAUVET, Madeleine DUPARC, Daisy McADAM et Micha SOFER.

Adresse : Rédaction de *HORS-TEXTE* - p.a. Bibliothèque municipale - 24, rue J.-Dalphin - 1227 CAROUGE



SOMMAIRE

Voulez-vous jouer avec nous ?	2
Nouvelles du Comité	3
Bienvenue et bon vent	4
Agrandissement de la Bibliothèque municipale de Carouge	5
Porrentruy 1982	8
Chronique de l'EBG	10
Groupe des bibliothécaires de l'Université	11
Selection or not selection	12
Exceptionnelle découverte...	16
Allo, Biblio, bobo...	17
Prêt interbibliothèques	18
Une mésaventure de la Bibliothèque de Genève	22

